

TV 34 – Accompagnement pédagogique et didactique du stage

TD 4 et 5

- Retour sur la verbalisation en cours d'Arts plastiques dans le 2nd degré
- L'évaluation en Arts plastiques

Année 2024-2025
Cécile Bourgade
cecile.bourgade@umontpellier.fr

Retour sur le travail demandé

Mise en pratique

Nous réaliserons un retour d'expérience sur la verbalisation de séquence travaillée lors de la précédente séance (ajustement, remédiation, réflexion collective). Au regard des traces de verbalisation collectées, imaginer une liste de questions (d'amorce, de relance à la 1ère intervention, de renforcement, d'approfondissement et de confirmation) pour les séquences de chacun-e d'entre vous, qui guiderait efficacement les élèves.

Les différentes catégories de questions pour conduire efficacement la verbalisation

> Les connaissances émergent grâce à des questions à anticiper et de différentes natures :

- des **questions d'amorce**, qui peuvent être spontanées,
Ex : « Peux-tu préciser telle idée ? »
- des **questions de relance de la première intervention**,
Ex : « Trouves-tu que telle chose est faite comme elle serait faite sur un autre support ? »
- des **questions de renforcement**,
Ex : « N'y aurait-il pas un ou plusieurs travaux qui auraient utilisé ce médium différemment, comme tu l'expliques ? »
- des **questions d'approfondissement**,
Ex : « Peux-tu me préciser des propriétés de ce médium ? »
- des **questions de confirmation / d'application**.
Ex : « Peux-tu me montrer des effets particuliers de ce médium que tu ne pourrais pas obtenir avec un autre médium ? »

Généralités sur l'évaluation

Évaluer : étymologiquement « **donner une valeur à quelque chose** ».

En lien avec la mission éducative, il s'agit de « **déterminer, mesurer, objectiver, à l'aide de repères, les acquis, les compétences d'un individu face aux objectifs visés** ».

Au plan scolaire, l'évaluation désigne une **procédure qui permet de porter un jugement de valeur sur le travail fourni par un élève, à partir d'un objectif d'apprentissage précis et en vue de prendre une décision pédagogique** (revoir la stratégie de la séquence initiale ou passer à la séquence suivante, proposer de nouvelles activités, revoir un objectif).

L'évaluation permet d'**objectiver** et de **mesurer les acquis**, référés au socle et aux programmes scolaires, d'un élève ou d'une classe pour :

- **communiquer** à l'élève, sa famille et à l'institution quels sont **ses acquis et ses marges de progrès** à un moment donné ;
- **valider, certifier les acquis et les compétences** selon des attendus, des référentiels, une norme, dans le cadre d'un bilan de fin d'apprentissage, d'un examen, d'un diplôme ;
- de **réajuster, revoir les modalités et la programmation de son enseignement** et de son évaluation (par exemple, la stratégie de la séquence, l'intention d'enseignement, la modalité d'évaluation, la différenciation pédagogique, l'organisation de l'année, du cycle, la collaboration disciplinaire et interdisciplinaire, etc.).

L'annexe de la loi du 8 juillet 2013 (Loi pour la Refondation de l'école) indique que pour « éviter une notation-sanction, à faible valeur pédagogique », il convient de « **privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles.** »

Les 4 principales modalités d'évaluation...

DIAGNOSTIQUE : elle sert à dresser l'état des lieux des compétences des élèves avant d'entamer un apprentissage et définir des objectifs d'apprentissage. Elle peut être utile tant pour entamer une cycle que pour vérifier des connaissances avant le travail sur une notion.

Évaluation diagnostique

Pourquoi ?

- Déterminer un état des lieux à partir de l'observation des acquis des élèves.
- Comprendre ce qu'ils savent, les compétences et les ressources dont ils disposent.
- Envisager les apprentissages visés avec la perception la plus juste possible du niveau de compréhension nécessaire.
- Identifier quels seraient les obstacles pour les élèves : culturels, conceptuels et dans les processus d'apprentissage.

Quand ? Comment ?

- S'exerce principalement en amont ou en amorce des apprentissages visés dans une séquence, un projet, mais aussi tout au long du cycle (observation des apprentissages).
- En observant les élèves, en analysant les éléments dégagés d'évaluations antérieures, en croisant les diagnostics de différents professeurs ou d'une équipe.

Par qui ? Pour qui ?

- Principalement pour l'enseignant : la démarche diagnostique lui apporte des repères pour penser sa stratégie pédagogique.
- Elle peut être aussi conduite par une équipe disciplinaire, l'ensemble de l'équipe pédagogique.
- Elle s'adresse principalement à l'enseignant, à l'équipe disciplinaire.
- Elle concerne également l'élève et sa famille dans des moments de rencontres et d'accompagnement de la scolarité, dont elle nourrit les contenus.

FORMATIVE : elle tient compte des intentions d'enseignement et des processus de l'apprentissage, apportant des indications pour progresser et prendre conscience des acquis. Elle permet de vérifier les acquis, de repérer les difficultés et les manques, et d'envisager des remédiations. Elle reconnaît les essais, l'engagement, les erreurs qui ne sont pas sanctionnés comme des « fautes », mais dont on cherche à tirer des enseignements pour remédier, agir et réussir.

Évaluation formative

Pourquoi ?

- Permettre de disposer d'informations sur les acquis en construction et de vérifier pendant ou après une séquence le niveau d'acquisition des élèves pour qu'ils en disposent en retour dans un but de formation.
- Outiller pendant l'apprentissage l'identification des difficultés et des réussites.
- Exploiter les erreurs et les réussites dans une perspective d'explicitation, de reformulation et de progrès.

Quand ? Comment ?

- S'exerce durant les apprentissages : en regardant les élèves travailler, en observant leurs productions, en les écoutant, dans le « corrigé » des « exercices », dans des moments d'explicitation ou de verbalisation...
- À l'occasion des productions individuelles et collectives qui engagent des savoirs et compétences diverses.
- Au départ de la prise de recul des élèves sur ce qu'ils ont fait, comment ils le pensent et le comprennent, comment ils le nomment, etc.
- Au regard des objectifs visés par les apprentissages, dans leurs caractéristiques, leur atteinte ou leur dépassement.
- En recourant à des temporalités pédagogiques identifiables par l'élève, au regard de notions explicites du savoir, de méthodes, d'attitudes, etc.

Par qui ? Pour qui ?

- Elle est principalement conduite par le professeur et tournée vers les élèves dans le déroulement des apprentissages.
- Elle peut être élaborée, dans certains cas, avec les élèves en vue de : clarifier pour eux la visée des apprentissages ; les aider à prendre conscience de leur acquis et leurs manques.
- Elle peut être accompagnée par une **auto-évaluation** des élèves. Cette auto-évaluation est elle-même conçue par le professeur en vue de : d'aider les élèves à prendre conscience de leur acquis et leurs manques ; préparer ou prolonger la mise en commun, la verbalisation ; mémoriser les acquis.

Évaluation sommative	<p>Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dresser un bilan des connaissances et compétences des élèves. • Traduire par une note, ou une codification relevant du principe de la notation, la reconnaissance des acquis. • Procéder à l'inventaire des connaissances et compétences acquises. • Comparer les performances des élèves dans un groupe, entre différentes classes en fonction de leurs résultats.
	<p>Quand ? Comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'exerce à la fin d'un apprentissage, d'une période, d'un cycle. • En attribuant une note ou un positionnement par rapport à des critères objectifs et communiqués, selon les contenus et les modalités de différentes disciplines. • Dans le cadre de situations explicites de contrôles des savoirs et de vérifications des compétences, telles que pratiquées dans certaines disciplines.
	<p>Par qui ? Pour qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par le professeur, une équipe disciplinaire, une équipe pédagogique. • Elle s'adresse principalement à l'élève individuellement. • Elle concerne également les parents (bilan sommatif de la scolarité) et l'institution (contribution aux certifications, à l'établissement d'indicateurs pour l'orientation, etc.).

SOMMATIVE : évaluation-bilan. Elle **procède du contrôle des connaissances et mobilise la notation** (souvent sur des repères critériés ou *a minima* des indicateurs), elle peut aussi prendre la forme de bilans qui ne reposent pas sur des notes ou des moyennes. Elle **renvoie aux objectifs visés. L'élève doit être informé de cette évaluation**, ses modalités et buts pour qu'elle ne soit pas subie. Elle est nécessaire dans le cadre de bilans

périodiques ou de fin de cycle, elle permet de valider des compétences acquises au regard d'une « grille » commune de positionnement. L'évaluation sommative suppose que l'enseignant, une équipe disciplinaire ou pédagogique, soit concepteur et responsable du choix et des modalités du contrôle ou du bilan ainsi opéré. Sa forme la plus courante est l'évaluation critériée : **les critères ne visent pas à comparer les élèves entre eux, mais à ce qu'ils puissent se situer** en référence à des critères (ou indicateurs) établis par l'enseignant. Ils **permettent d'évaluer la démarche aboutissant à la production** (par exemple : plusieurs opérations plastiques ont été mises en oeuvre, comme cela était demandé). **Ces critères (ou indicateurs) visent à rendre lisible** (accessible, compréhensible, appropriable par les élèves) ce qui se joue du point de vue des apprentissages, à les évaluer avec finesse et justesse, à **indiquer des critères de réussite et des moyens de progresser**. Ce type d'évaluation **vérifie que l'élève maîtrise un objectif donné et s'il est capable de passer à d'autres apprentissages**. Elle accompagne principalement les formes de pédagogie dite par objectifs.

Exemple de critères ou d'indicateurs dans une fiche de séquence

Évaluation de compétences arts plastiques Cycle 4, Période 1				
/	NOM, Prénom, 3 ^e :			
COMPETENCE : Expérimenter, produire, créer				
QUESTION : L'œuvre comme objet matériel, objet d'art, objet d'étude PRATIQUE PHOTOGRAPHIQUE : <i>Photographier le 1% du collège pour donner son point de vue sur cette sculpture.</i>				
Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4	Évaluation
Une prise de vue a été effectuée.	La prise de vue répond aux consignes, les choix auraient pu être plus réfléchis, et plus visibles.	La photographie a été prise avec une intention repérable, a été choisie parmi plusieurs essais.	Point de vue, angle de vue, lumière, cadrage, couleur, ont été choisis de façon pertinente pour exprimer un point de vue.	
QUESTION : Les rapports entre l'espace perçu, ressenti, et l'espace représenté. PRATIQUE BIDIMENSIONNELLE : <i>Le hall dans sa globalité.</i>				
Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4	Évaluation
Au moins deux croquis ont été réalisés in situ dans le hall, quelques lignes et formes apparaissent.	L'organisation générale commence à être perceptible, deux croquis au moins ont été intégrés.	Les croquis ont été agencés de façon pertinente dans une représentation organisée.	Choix pertinent du support, du format, des outils et matériaux pour une représentation de l'espace combinant plusieurs points de vue.	
COMPETENCE : Culture artistique				
QUESTION : L'expérience sensible de l'espace de l'œuvre. Texte bilan de la visite de l'installation vidéo de Pierre-jean Giloux <i>Invisible Cities</i> à la Chapelle du Genêteil.				
Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4	Évaluation
Une liste de dix mots a été écrite, un texte a été rédigé.	Le texte est compréhensible, s'appuyant sur les dix mots, et correctement présenté.	Le texte est clair, correspond aux consignes, le vocabulaire est précis et bien choisi (les dix mots), la présentation est soignée.	Le texte est bien organisé et pertinent, très bien présenté.	

Évaluation certificative	Pourquoi ? <ul style="list-style-type: none"> • Attribuer un diplôme. • Attester d'un niveau atteint au regard d'une norme de connaissances et de compétences à acquérir (un référentiel, un socle, etc.).
	Quand ? Comment ? <ul style="list-style-type: none"> • En fin de cycle de formation. • Dans le cadre d'un examen. • En appui sur une synthèse d'évaluations sommatives.
	Par qui ? Pour qui ? <ul style="list-style-type: none"> • L'institution éducative s'appuyant sur l'expertise des enseignants. • Elle concerne l'élève individuellement. • Elle s'adresse aux instances de formation (perspective de l'orientation). • Elle peut s'adresser aux employeurs (perspective du recrutement).

> **L'évaluation doit être régulière pour vérifier l'ancrage des compétences évaluées (donc réitérée pour le vérifier).**

CERTIFICATIVE : Elle concerne le plus souvent dans l'enseignement scolaire la **délivrance d'un diplôme**. Sa forme privilégiée y est celle de **l'épreuve d'examen**. Néanmoins, elle vise plus globalement à **situer et valider le niveau des connaissances et compétences maîtrisées par l'élève**, à un moment donné, et **au regard d'un standard attendu**, au-delà de la circonstance de l'examen. Ainsi, au cycle 4 – qui aboutit au DNB –, l'évaluation certificative porte sur la conjonction des diverses formes d'évaluations sommatives conduites sur la scolarité, notamment des bilans de fin de cycle dans chacun des enseignements, et d'épreuves de l'examen dans quelques disciplines.

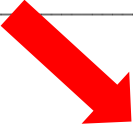
Les 4 principales modalités d'évaluation... et leur mise en oeuvre

LA CO-ÉVALUATION :

La co-évaluation **associant l'élève et le professeur** y est aussi une dynamique de travail. Les professeurs d'arts plastiques pratiquent des formes de co-évaluation dans les apprentissages depuis longtemps. Par exemple, dans des situations ou au moyen d'outils **appelant un élève ou plusieurs élèves entre eux à se positionner au regard de compétences travaillées, de savoirs exercés à certaines étapes de l'apprentissage.** Ces positionnements sont **régulés puis validés par l'enseignant.** La construction et le développement des capacités d'auto-évaluation de l'élève sont aussi des objectifs importants de formation.

Exemple de fiche de co-évaluation

3e fiche bilan 1er trimestre Arts plastiques

Prénom : 
 NOM :

Domaines du socle	Compétences en arts plastiques		Travail concerné	Évaluation	
				Élève	Prof
D1	Lire et s'informer		Travail de recherche pour l'EPI		
	Communiquer à l'écrit		Fiche bilan Autoportraits		
			Fiche EPI		
	Communiquer à l'oral		Présentation des recherches EPI		
Langages des arts et du corps	Expérimenter, produire, créer	Utiliser l'appareil photo à des fins de création artistique	Travail de photos Autoportrait		
		Exploiter une technique dans une intention artistique	2e travail Autoportrait		
D2	Méthodes et outils pour apprendre	Mettre en œuvre un projet	Travailler seul	2e travail Autoportrait	
			Travailler en groupe	Travail de photos Autoportrait	
D3	La formation de la personne et du citoyen			Bilan trimestre attitude en classe	
				Co-évaluation lors de l'oral EPI	
D5	Les représentations du monde et l'activité humaine	Mettre en œuvre un projet	Confronter intention et réalisation, s'assurer de sa dimension artistique	Fiche bilan Autoportraits	
		Analyser sa pratique, établir une relation avec d'autres	Établir des liens entre son propre travail, les œuvres rencontrées ou les démarches observées	Fiche bilan Autoportraits	

Collège Claude Debussy – 2016-2017

Exemple de fiche d'auto-évaluation

L'AUTO-ÉVALUATION :

C'est le type d'évaluation dans laquelle l'élève est le plus associé à l'évaluation. Il n'est plus passif mais il peut utiliser et élaborer des critères (ou des indicateurs) pour se positionner au regard des consignes données. Elle permet d'engager l'élève dans une réflexion plus approfondie sur le travail réalisé au regard de sa compréhension des objectifs.

NOM de l'ÉLÈVE :

SUIVI et EVALUATION de la SEQUENCE n°3

	J'emploie un vocabulaire approprié pour ce que je fais, ressens, imagine, observe, analyse ; (je m'exprime pour soutenir mes intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre.)	n°1	n°2	n°3
Débutant	Je décris avec mes mots ce que je fais, ressens, imagine et observe.			
Apprenti	Je décris avec les mots vu en classe ce que je fais, ressens, imagine et observe.			
Confirmé	J'emploie un vocabulaire approprié pour analyser ce que je fais, ressens, imagine et observe.			
Expert	J'emploie un vocabulaire riche et varié pour analyser ce que je fais, ressens, imagine et observe.			
BILAN				

	J'établis des liens entre mon propre travail, les œuvres rencontrées ou les démarches observées.	n°1	n°2	n°3
Débutant	Je suis capable de relever quelques points communs entre mon travail et des œuvres.			
Apprenti	Je suis capable de relever des points communs sur le fond et la forme entre mon travail et celui d'œuvres ou de démarches vues en classe.			
Confirmé	Je suis capable d'établir des liens (fond et forme) entre mon travail et celui d'œuvres ou de démarches en employant un vocabulaire spécifique.			
Expert	Je suis capable de solliciter des œuvres pour nourrir ma propre démarche			
BILAN				

	Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.	n°1	n°2	n°3
Débutant	Je suis capable de conduire un projet en étant accompagné et encouragé par mon professeur.			
Apprenti	Je suis capable de conduire un projet en étant accompagné et encouragé par mon professeur en prenant quelques initiatives.			
Confirmé	Je suis capable de conduire un projet sans mon professeur et de porter un regard critique sur mon propre travail.			
Expert	Je m'engage sur mon temps personnel pour mener à bien mon projet artistique tout en portant un regard critique sur celui-ci.			
BILAN				

Ces différentes modalités recourent **2 grandes conceptions de l'évaluation**, la conception normative et la conception réflexive, chacune présentes dans l'enseignement scolaire :

- **LA CONCEPTION NORMATIVE DE L'ÉVALUATION** : il s'agit de **délivrer des niveaux de qualification et des diplômes au regard de standards**, notamment vérifiés dans des situations d'examen. L'évaluation se pense et **se réalise par rapport à une norme** (des savoirs académiques, des compétences décrites, des performances comparées entre des élèves confrontés à un même problème...). **Sa traduction scolaire et sociale la plus visible est celle de l'examen**, par exemple le diplôme national du brevet, le baccalauréat. Elle peut exister aussi dans une culture dite des épreuves communes (dans une même discipline), des épreuves « blanches » d'examen (pour tous les élèves dans les disciplines concernées) ... **La modalité essentielle en est l'évaluation sommative.**
- **LA CONCEPTION RÉFLEXIVE DE L'ÉVALUATION** : il s'agit de former des élèves. C'est une évaluation dans laquelle **le sujet intègre le point de vue d'autrui sur son propre travail pour le modifier**. C'est un moyen de démonstration, par lequel **on va du général vers le particulier** : de la globalité d'un apprentissage et de ses acquis vers la spécificité des moyens qui témoignent des acquis, des obstacles rencontrés, des difficultés non résolues... L'évaluation formative en exprime la dynamique. Des formes d'évaluation sommative peuvent y contribuer (bilan d'acquis ou évaluation-bilan, par exemple).

L'évaluation en Arts plastiques

I. Les textes réglementaires qui régissent l'évaluation :

- Code de l'éducation, articles D. 122-1 à D. 122-3, modifiés par le décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture et par le décret n° 2015-1929 du 31 décembre 2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire à l'école et au collège.
- Décret n° 2015-1929 du 31-12-2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire, à l'école et au collège (BOEN n° 3 du 21-1-2016).
- Arrêté du 31-12-2015 relatif au contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège, modifié par l'arrêté du 11-5-2016.

II. Son histoire et ses spécificités :

L'évaluation en AP est liée à la **pédagogie active** promue depuis les années 1968 et l'orientation de la discipline essentiellement constructiviste.

L'enseignant-e d'AP voit pratiquement **tous les élèves d'un établissement** et peut aisément conduire des évaluations dans le cadre d'un **parcours éducatif**.

En Arts plastiques, **plusieurs résultats sont possibles** à partir d'une incitation / consigne / situation d'apprentissage.

L'évaluation des productions des élèves est une question spécifique. Ces **productions ne se réduisent pas au statut de l'exercice technique**. Si les qualités propres à la production plastique sont à évaluer, ce n'est pas en tant que telle la production achevée qui est au centre de tout. > En résulte une **tension entre évaluation formative et évaluation normative** en AP.

III. Les questions pédagogiques soulevées par l'évaluation en AP :

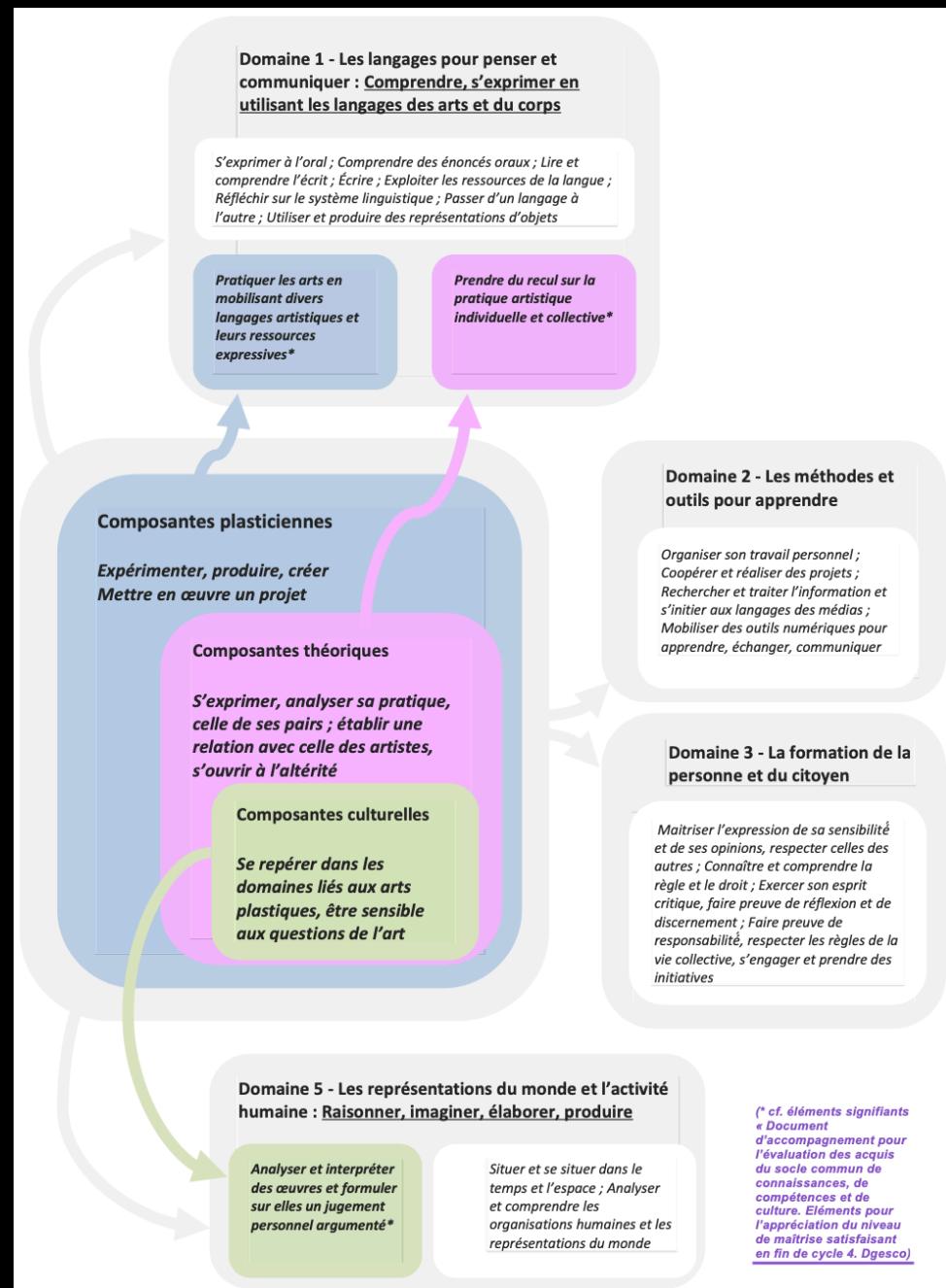
- Convient-il d'évaluer de manière distincte (et comment ?) la production réalisée et une démarche ?
- Par quelles dispositions articuler l'évaluation d'une singularité, sollicitée dans les pratiques plastiques et par la nature artistique de l'enseignement, et la mesure des acquis dans des savoirs scolaires de référence, donc normatifs ?
- Faut-il observer et évaluer séparément des acquis liés aux dimensions pratiques et aux composantes culturelles de l'enseignement ?
- Faut-il évaluer et « noter », indifféremment des savoirs, des savoir-faire et des attitudes (des compétences), dès lors que l'institution affirme (confirme, maintient) le principe de la notation ?
- À quels moments et selon quelle fréquence évaluer ?
- Comment prendre en compte le cheminement de l'élève dans l'évaluation ?

IV. Ses principes généraux :

Les modalités, processus et outils d'évaluation sont à déterminer en fonction :

- du **Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture**, notamment les **domaines 1 et 5 du SCCC** :

- « Les langages pour penser et communiquer : Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps »,
- « Les représentations du monde et l'activité humaine ».



Ses principes généraux (suite) :

Les **modalités, processus et outils** d'évaluation sont à déterminer en fonction :

- **des 3 composantes des séquences dans l'enseignement des AP :**
- **Les composantes plasticiennes** : Centrales et fondées sur la pratique artistique et les questions qu'elle sous-tend, elles couvrent l'ensemble de la séquence ; elles **s'appuient nécessairement sur la réalisation par l'élève d'un projet plastique et artistique** > Compétences « Pratiquer de manière réflexive les arts plastiques » agrège des questionnements, des savoirs et des compétences s'instruisant principalement au départ de compétences artistiques techniques et réflexives, notamment constituées dans « expérimenter, produire, créer » et « mettre en œuvre un projet »
- **Les composantes théoriques** : **Plus ponctuelles**, elles interviennent à **différents moments de la séquence** ; elles **soutiennent** ainsi **la construction d'un recul réflexif sur la pratique, ses questionnements et les savoirs auxquels elle ouvre**. Elles portent principalement au collège sur **l'explicitation de la pratique** dont la verbalisation est l'un des vecteurs essentiels > Compétences « Observer, analyser, comprendre les créations plastiques et les images » et « Prendre part au débat sur le fait artistique » rassemblent nombre des acquis du domaine des compétences artistiques méthodologiques et comportementales, particulièrement à partir de « s'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité ».

Ses principes généraux (suite) :

Les **modalités, processus et outils** d'évaluation sont à déterminer en fonction :

- des **3 composantes des séquences dans l'enseignement des AP** :

(**composantes plasticiennes, composantes théoriques....**)

- **Les composantes culturelles** : Elles permettent notamment, dans des temporalités spécifiques et des activités précises, de **relier les apprentissages des élèves à des pratiques et des problématiques artistiques repérables dans le champ de la création. Chaque séquence** conduit au moins à la découverte et l'étude d'une référence artistique (**œuvre, démarche, processus de création [études préalables, « work in progress », etc.] relatifs à un artiste**). Plus largement, selon les questions travaillées comme l'organisation de la séquence, et à partir :
 - de **groupements d'images d'œuvres et de ressources pertinentes,**
 - **des liens sont établis entre des références diverses issues de différents artistes et des problématiques artistiques et culturelles.**
- > Compétences « Manipuler des éléments de culture plastique et artistique » mobilise fortement des compétences artistiques culturelles et sociales sollicitées par « se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art »

Composantes plasticiennes

À titre principal, les compétences travaillées :

Expérimenter, produire, créer

Mettre en œuvre un projet

Composantes théoriques

À titre principal, les compétences travaillées :

S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité

Composantes culturelles

À titre principal, les compétences travaillées :

Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art

Des outils pour construire les compétences culturelles

- *Vademecum Histoire des arts à l'attention des professeurs de collège*, INHA
- Document Ressources en histoire de l'art : disponible sur Moodle et dans les documents transmis par email.

Ses principes généraux (suite) :

Le contexte principal d'évaluation est celui de la situation ordinaire d'une unité d'enseignement : celle de la séquence.

C'est une **unité** qui comprend **une ou plusieurs séances autour du même apprentissage**. Elle comporte **plusieurs étapes** (séance de travail ou autre dispositif) pour viser un savoir à faire acquérir aux élèves.

L'évaluation ne vient pas se rajouter au **dispositif d'apprentissage**, elle en est une **partie intégrante**.

L'évaluation se réalise au service de l'accompagnement de l'élève dans ses apprentissages, l'identification de ses difficultés et de ses progrès. Elle nécessite d'identifier les ressources, savoirs et compétences qui lui sont utiles pour apprendre et progresser > à réaliser en fonction des objectifs d'apprentissages prévus dans la séquence.

Ses principales qualités : responsabilisante > aide au recul critique de l'élève.

Elle doit être anticipée et avoir du sens au regard des apprentissages de la séquence qu'elle vient nourrir et renforcer > elle ne se réalise pas exclusivement en fin de séquence, mais doit être pensée pour mesurer des apprentissages en action.

Elle doit écarter les appréciations subjectives ou les convictions personnelles.

Au départ des situations d'apprentissages en arts plastiques l'enseignant-e développe, observe et évalue des compétences :

- **dans la discipline** : techniques , engagement et manipulation des langages artistiques, moyens, gestes, etc.,
- **réflexives** : recul critique, comparaison, etc.,
- **méthodologiques** : organisation, autonomie, initiative, etc.,
- **culturelles** : goût des œuvres, mises en relation de références diverses, connexion entre domaines artistiques, conscience de l'espace et du temps de la création, etc.,
- **sociales** : curiosité vis-à-vis des créations des autres, partage des expériences sensibles, engagement dans une pratique ou une exposition, etc.
- et des compétences portant sur des **domaines transversaux** : langage, argumentation, raisonnement, coopération, collaboration, etc..

Les **4 groupes de compétences** du programme doivent être **travaillées et évaluées à chaque séquence**, en choisissant quelques compétences -les plus propices aux apprentissages- parmi l'ensemble des compétences proposées. Une même compétence pourra se travailler et s'observer dans plusieurs enseignements à des moments différents du cycle > nécessite d'opérer des choix parmi les compétences à travailler.

Les **étapes clefs d'une séquence** (pratique exploratoire, démarche de projet, verbalisation et regard sur les œuvres) sont des **appuis pour évaluer**.

Le **bilan périodique de fin de cycle** synthétise les acquis et compétences observées en fin de cycle. Il nécessite de s'appuyer sur les évaluations précédentes ou d'imaginer plusieurs évaluations permettant de vérifier les compétences attendues en fin de cycle.

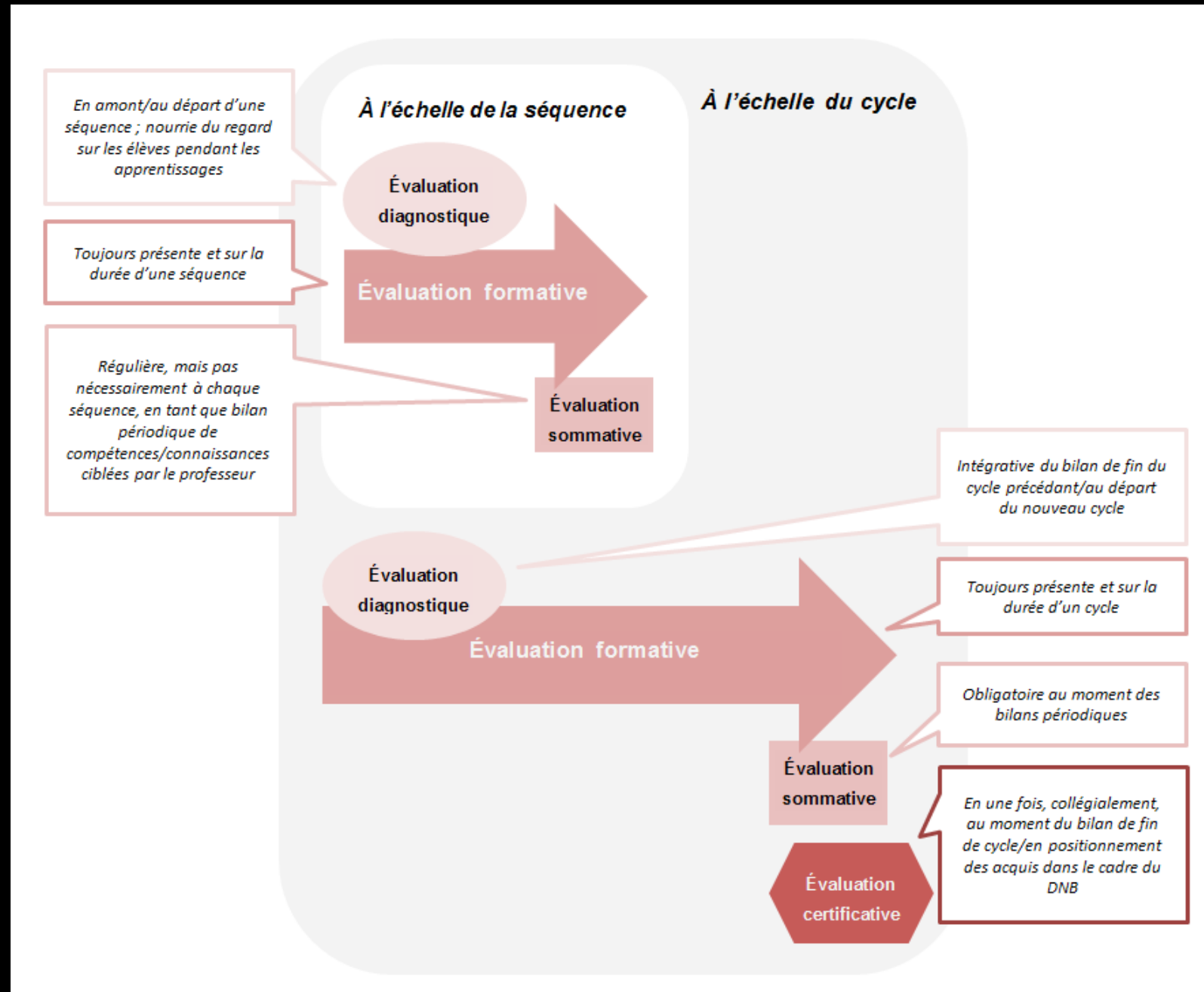
Les professeurs d'arts plastiques sont familiers d'une **conception de l'évaluation sommative qui ne se résume pas à un contrôle ponctuel** des connaissances ou de la mesure de la performance dans un savoir et un savoir-faire restitués, mais se produit dans une **approche relevant davantage d'un bilan**. Depuis de nombreuses années, les savoirs, les compétences et les acquis travaillés sont ainsi fréquemment mis en perspective en **fin de séquence** : il s'agit d'**évaluation- bilan**.

Les **différentes formes d'évaluation** sont **mises en œuvre dans les situations d'apprentissages ordinaires** – les séquences d'arts plastiques – et non dans des situations d'évaluation détachées de la dynamique de formation.

À quel moment ?

Aux échelles de la séquence et du cycle, mais :

- L'évaluation ne doit pas recouvrir un trop grande partie du temps dédié aux apprentissages, elle ne remplace pas les apprentissages mais les soutient car elle apprend aux élèves à se situer à l'intérieur.
- Les compétences évaluées, le sont à différents moments de l'année et du cycle, autant qu'elles sont mobilisées et sous différentes approches.
- Le résultat d'une évaluation sommative doit pouvoir être dépassé et les difficultés levées. On n'évalue pas une fois pour toutes et définitivement.



On observe et on propose aux élèves **plusieurs grandes catégories d'action de différentes natures et évaluables** :

- **1. Des savoirs, des savoir-faire** : Ce sont les **connaissances théoriques et pratiques** acquises par l'élève grâce à l'expérience proposée. Ces connaissances culturelles et les pratiques « savantes » sont **liées à la situation d'apprentissage, construits grâce à elle, et mobilisés au service d'une intention** par l'élève (maîtrise d'un vocabulaire spécifique, notions maîtrisées et situées, références culturelles réemployées).
- **2. Des démarches, des méthodes, des stratégies** : La démarche est celle du temps long, de la construction d'une posture plasticienne tout au long de la scolarité obligatoire grâce à des supports de travail, des recherches, des expressions plastiques. La méthode désigne les **moyens proposés pour réaliser une production plastique, qu'il s'agisse des conditions socio-spatiales, des outils, matériaux, dispositifs de travail proposés**. La stratégie désigne quant à elle ce que l'élève met en place pour résoudre des problèmes ou mener à bien son projet (par exemple, l'utilisation d'une technique particulière pour produire un effet précis, un usage inventif de moyens plastiques). Répétées, ces stratégies deviennent des méthodes.
- **3. Des compétences** : Elles désignent la **combinaison de savoirs et de savoir-faire en action et dans un contexte donné pour réaliser une tâche complexe**, c'est-à-dire mobilisant des ressources antérieures, associant des connaissances, des capacités, des attitudes.

Les objets à évaluer, le cas des productions plastiques

Les productions des élèves sont le support de la pratique, la manifestation centrale de la pratique.

À ce sujet dans le cahier d'accompagnement des programmes de 1996-98 :

« Avant d'évaluer une production d'élève, l'enseignant doit se poser quelques questions. L'attention portera sur la confusion fréquente : qu'est-ce qui est évalué face à une production plastique : les dispositions de l'élève, ses connaissances (sur quels critères et en fonction de quels indices ?), ses progrès entre ce travail et le précédent, ses comportements généraux (l'intérêt qu'il semble marquer pour les arts plastiques, son calme ou son agitation, etc.), la réalisation, c'est-à-dire l'objet produit ? »

« Une production d'élève n'est pas une œuvre d'art inscrite dans un marché, pour lequel il existe des côtes. La production artistique dans le cadre du collège – même si elle résulte de la large place faite à l'expression individuelle – s'inscrit par rapport à un apprentissage, par rapport à un enseignement. Si elle est effectivement produite par l'élève, elle n'est pourtant pas uniquement le résultat d'une volonté de travail identique à celle de l'artiste. L'évaluation d'une production d'élève est à penser en relation avec les conditions dans lesquelles elle a été faite. »

La **production de l'élève** peut être le **« support »** :

- **de l'explicitation, de la verbalisation** dans la conduite des apprentissages. On apprend et on comprend en fonction de ce que l'on pratique.
- **de formalisation des éléments d'acquis périodiques**, notamment dans la maîtrise des composantes plasticiennes de la formation (savoir-faire, savoirs, capacités, aptitudes et compétences observables à partir des productions).

L'évaluation des productions plastiques doit être réalisée régulièrement, pas nécessairement à chaque séquence, ni dans chacune de ses mises en œuvre (esquisse ou projet, expérimentation ou projet abouti...) mais **en fonction de vos choix pédagogiques**, du parcours de formation imaginé pour vos élèves, des jalons que vous souhaitez proposer.

Ne se limitant pas à la dimension achevée des productions plastiques, la conduite de l'évaluation envisage un **retour sur les processus de travail, les méthodes, les choix, les intentions, les moyens, les perceptions**, etc.

Les conduites de l'évaluation

L'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE. Elle permet de comprendre :

- Quelles sont les **représentations mentales et culturelles des élèves** sur l'idée d'art, d'œuvre, de travail... dans un enseignement d'arts plastiques ? Dans quelle mesure ont-elles pu évoluer ? Quels sont les blocages ? Les facteurs générateurs de difficultés ? etc.
- Quelles sont les **maîtrises techniques des élèves** dans des activités engageant des moyens et des instruments pour soutenir une expression plastique ? À quel niveau ont-ils conscience des possibilités induites ou limitées par les moyens qu'ils mobilisent ? Les notions d'espace, de support, de geste, de couleur... sont-elles des implicites ou des outils pour penser et agir ? etc.
- De **quelle autonomie** disposent-ils ? Sont-ils en mesure d'accéder à plus d'autonomie ? Quels sont les éléments ou situations facteurs de résistance à une plus grande prise d'initiatives, si importante en arts plastiques ?
- Quel **vocabulaire spécifique** aux arts plastiques est à leur disposition ?
- Quelles sont la nature et l'étendue du **lexique** dont ils disposent pour décrire, dire un ressenti, interpréter, comparer, etc. ?

> La **relation au temps** dans le travail plastique, à **l'espace** pour pratiquer et présenter/exposer, la nature des connaissances culturelles savantes ou non, sont aussi des **éléments auxquels porter régulièrement attention**, tout comme **la motivation** et **la disponibilité à certains types de pratiques ou de modalités de travail** (individuelles ou collectives, très encadrées ou en autonomie, etc.).

> Cette pratique diagnostique de l'évaluation **n'engage pas d'outils formels d'évaluation** des élèves. Elle est le **produit de ce que l'enseignant dégage de l'observation et de l'écoute de ses élèves** dans l'usuel de classe, des activités pédagogiques.

L'ÉVALUATION FORMATIVE :

L'évaluation ne peut, dans une conception actualisée d'un enseignement artistique, porter uniquement sur la production plastique achevée. Elle intègre donc **la démarche et les divers processus de travail** que sollicite une situation d'apprentissage complexe où les enjeux cognitifs sont importants. Dans le cadre de la pratique, le passage des intuitions aux intentions est fréquent. Les élèves peuvent bien souvent mobiliser implicitement des ressources, dans la dynamique des moyens qu'ils engagent et du plaisir de pratiquer.

Dans les arts plastiques, il est ici question d'une **conception de l'art et de l'œuvre comme allant au-delà du sens commun, du stéréotype culturel**, donc d'une **formation des élèves à voir et comprendre les évolutions de l'art** (dans le travail et le tissage constant de ses continuités, ruptures et inventions). Dans un processus éducatif, cela ne va pas de soi et **suppose de dépasser nombre de représentations initiales des élèves**.

L'ÉVALUATION FORMATIVE (suite) :

L'apprentissage d'une **posture réflexive** se réalise **par des moments collectifs d'explicitation** -la verbalisation sous toutes ses formes- qui sont essentiels. Il s'agit de verbaliser, de **prendre conscience en nommant ce qui a lieu**, de ce que l'on apprend, de la nature des savoirs et compétences en travail. Ce moment pédagogique relève bien d'une forme de l'évaluation formative dans la dynamique des apprentissages. On doit pouvoir y passer de l'implicite à l'explicite des savoirs et des compétences sans risque autre que la parole et sans enjeux de notation.

Les erreurs ou difficultés constatées n'y sont pas des fautes, mais permettent des constats. L'enseignant-e en extrait des **éléments de régulation** de son enseignement lui permettant d'éclairer une situation, d'**introduire** par exemple **du vocabulaire spécifique**, de **donner sens aux notions** mises en travail, de les nommer, d'**enrichir** ou de **renouveler la suite d'une progression**. Au-delà, il s'agit aussi pour lui d'**observer comment ses élèves apprennent et où ils en sont à un certain moment de l'apprentissage.**

L'ÉVALUATION SOMMATIVE :

Elles ont souvent lieu lors des évaluations-bilans. Elle **ne relève pas de l'évaluation des seules productions plastiques, mais intègre notamment la démarche de l'élève**. Elle ne se fonde pas sur des exercices isolés et en temps limité, mais bien sur la **mise en perspective des acquis de l'élève sur un nombre réduit d'attendus**.

Elle prend la **forme d'un bilan régulier** pour situer les acquis des élèves autour des compétences (savoirs réitérés), **observables par l'élève et l'enseignant et mesurable, en plus, pour l'enseignant**. Il ne **s'agit pas de poser un jugement définitif** à tel ou tel moment du cycle sur une compétence, un savoir, un savoir-faire mais de **situer ou faire appréhender des marges de progrès ou de dépassement d'un acquis défini comme satisfaisant dans une catégorie d'âge**.

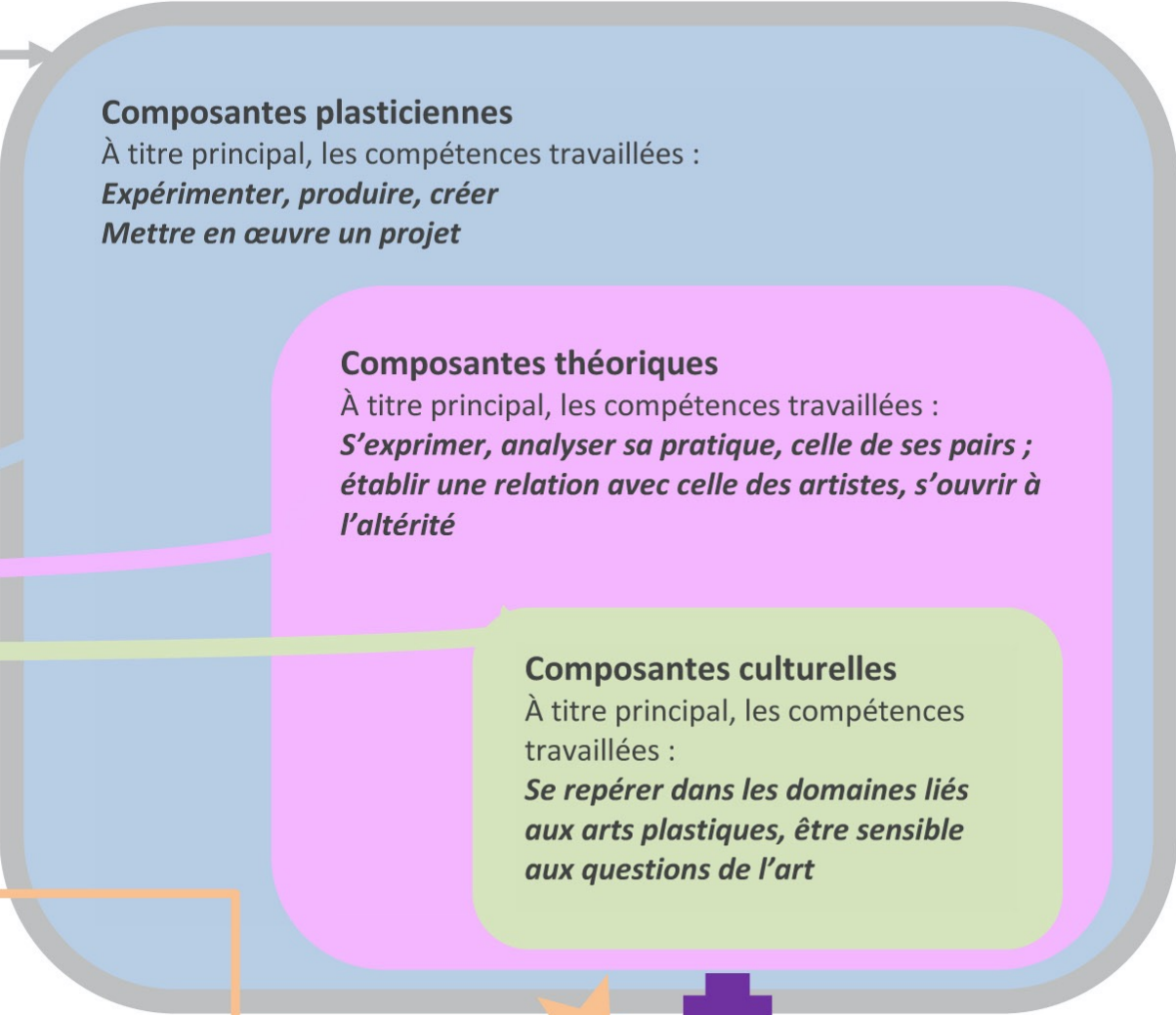
Le constat de ce qui est maîtrisé à un moment et dans une situation donnés s'articule aux aspects formatifs (prise de conscience, capitalisation et réinvestissement de ce qui est découvert et compris, des démarches en cours de travail).

Conduite diagnostique
En amont du cycle/d'une période/d'une séquence ; nourrie du regard sur les élèves pendant les apprentissages

Conduite formative
Sur l'ensemble du cycle/d'une période/d'une séquence
En observant et en situant dans les composantes d'une séquence des compétences travaillées du programme, du socle, des connaissances et des savoir-faire
La verbalisation en est un des moyens privilégiés

Conduite sommative (évaluation-bilan)
En fin de **séquence**/de **périodes** /de **cycle**

★ ✚ ○



Planifier et organiser l'évaluation sur l'ensemble d'un cycle

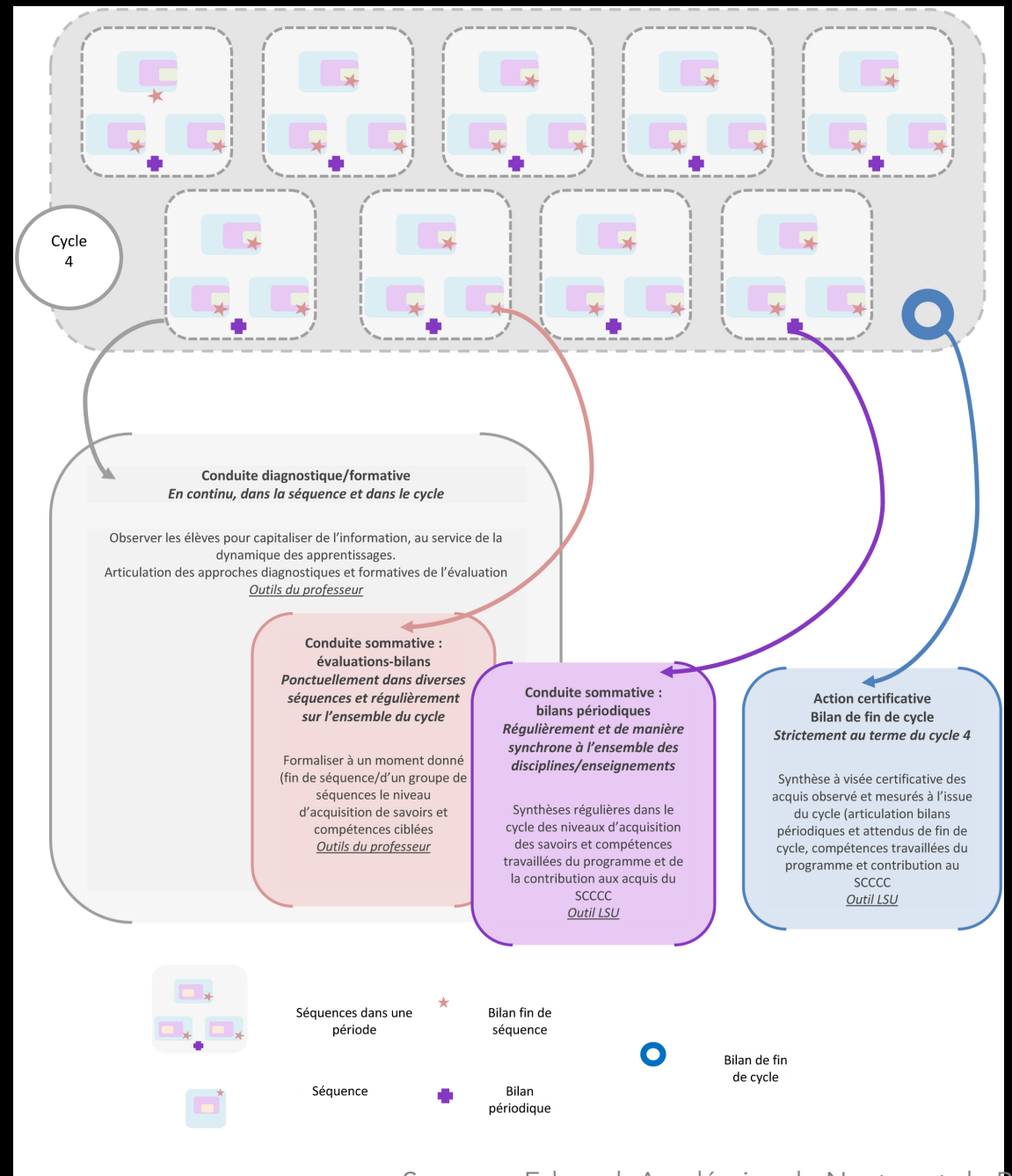
Les questions que ça pose :

- **Comment se doter d'un outil**, d'une cartographie, permettant une **vision globale de sa conduite de l'évaluation à l'échelle du cycle** ?
- **L'usage d'un « carnet de bord »** pour garder la mémoire des acquis observés est-il possible ? **Quelle est la bonne échelle** d'une « cartographie » de la conduite de l'évaluation et d'un « carnet de bord » ? **Commune à toutes les classes ? Spécifique à chaque classe** ? Commune à toutes les classes pour la « cartographie » de la conduite de l'évaluation ? Spécifique à la classe pour le « carnet de bord » ?

Deux éléments majeurs sont à prendre en compte **pour cadrer la conception de son système d'évaluation** :

- **le contexte de l'établissement** (par exemple, la conservation ou non de la modalité de la notation chiffrée),
- **les choix de l'équipe pédagogique** (outils communs ou non de suivi, formes données aux bilans périodiques, cohésion recherchée entre les systèmes d'information [applications de cahiers de texte, LSU...])

> Penser à anticiper les évaluations et l'organiser pour ne pas les atomiser.



Des exemples d'outils (typologie d'évaluation) :

- Des fiches de suivi,
- Des fiches des projets,
- Des photographies des élèves au travail,
- Des observations, prises de notes, discussion avec les élèves,
- Le tableau d'auto-évaluation

Des paliers ou **des tableaux de progressivité** sous la forme d'une échelle descriptive, **nécessitent :**

- **Une échelle** comporte en général **4 niveaux** (maîtrise insuffisante, la maîtrise fragile, la maîtrise satisfaisante et très satisfaisante)
- Les niveaux sont inclusifs, ce qui signifie que si un niveau est atteint, tous les niveaux inférieurs le sont aussi
- Une échelle descriptive est **formulée plutôt en terme d'objectif atteint sous forme de phrase affirmative qui s'appuie sur la réussite**: j'ai fait ceci, j'ai développé... plutôt qu'en objectif non-réalisé : il manque ceci, je n'ai pas fait cela...
- **Une formulation positive** : il s'agit de critères de réussite
- **La précision** : faire le lien entre la situation et la compétence développée
- **La clarté** : l'absence de jargon
- **La brièveté** : 10-15 mots maximum

Évaluation de compétences arts plastiques Cycle 4, Période 1				
/	NOM, Prénom, 3° :			
COMPÉTENCE : Expérimenter, produire, créer				
QUESTION : L'œuvre comme objet matériel, objet d'art, objet d'étude PRATIQUE PHOTOGRAPHIQUE : Photographier le 1% du collège pour donner son point de vue sur cette sculpture.				
Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4	Évaluation
Une prise de vue a été effectuée.	La prise de vue répond aux consignes, les choix auraient pu être plus réfléchis, et plus visibles.	La photographie a été prise avec une intention repérable, a été choisie parmi plusieurs essais.	Point de vue, angle de vue, lumière, cadrage, couleur, ont été choisis de façon pertinente pour exprimer un point de vue.	
QUESTION : Les rapports entre l'espace perçu, ressenti, et l'espace représenté. PRATIQUE BIDIMENSIONNELLE : Le hall dans sa globalité.				
Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4	Évaluation
Au moins deux croquis ont été réalisés in situ dans le hall, quelques lignes et formes apparaissent.	L'organisation générale commence à être perceptible, deux croquis au moins ont été intégrés.	Les croquis ont été agencés de façon pertinente dans une représentation organisée.	Choix pertinent du support, du format, des outils et matériaux pour une représentation de l'espace combinant plusieurs points de vue.	
COMPÉTENCE : Culture artistique				
QUESTION : L'expérience sensible de l'espace de l'œuvre. Texte bilan de la visite de l'installation vidéo de Pierre-jean Giloux <i>Invisible Cities</i> à la Chapelle du Genêteil.				
Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4	Évaluation
Une liste de dix mots a été écrite, un texte a été rédigé.	Le texte est compréhensible, s'appuyant sur les dix mots, et correctement présenté.	Le texte est clair, correspond aux consignes, le vocabulaire est précis est bien choisi (les dix mots), la présentation est soignée.	Le texte est bien organisé et pertinent, très bien présenté.	

La notation

La **verbalisation donne difficilement lieu à une notation** car celle-ci doit permettre l'exercice de la parole et du recul critique sans enjeu de notation.

La **production plastique n'est pas un écrit scolaire**, elle est trop limitée pour incarner ce qui était en travail dans une séquence, ni être utilisée comme exercice de restitution de connaissances.

Pour être un outil d'évaluation pertinent, **la note doit correspondre à des données précises et communicables à l'élève** pour devenir un outil de formation. Des critères comme « l'originalité du travail » ou « la qualité technique du travail » sont insuffisamment précis et excessivement subjectifs pour permettre à l'élève de se situer dans ses apprentissages.

La note doit s'articuler aux compétences à évaluer, dans le cadre des AP et dans le cadre du SCCC. La recherche d'équivalence entre note et compétence présente souvent des difficultés :

« En ce sens, l'échelle de notation utilisée doit être communiquée aux élèves chaque fois qu'elle varie et, si plusieurs modes de notation sont utilisés, ils doivent être expliqués aux élèves (de A à F, de 0 à 5, de 0 à 20, par signe : +, =, -, par abréviation : TB, B, AB, P, M, TM, ou par mots : satisfaisant, insuffisant). L'enseignant est libre de mettre en place dans la classe le système de notation qu'il juge le plus pertinent pour aider les élèves et peut utiliser plusieurs systèmes conventionnels parallèlement. Si l'objectif est de faire distinguer aux élèves ce qui relève des connaissances, des compétences, des comportements, il est tout à fait possible d'avoir recours à trois systèmes de notation différents. Cependant, il lui faudra à un moment ou à un autre convertir ou synthétiser ses notations pour les communiquer dans le même système que celui qu'utilise l'établissement. Pour qu'elle puisse jouer un rôle d'information, la notation doit avoir une certaine régularité et être intelligible par l'élève. » Extrait du Cahier d'accompagnement, programmes d'arts plastiques, Arrêté du 29 mai 1996 – (BO n° 25 du 20 juin 1996), modifié par l'arrêté du 14 janvier 2002 (BO n° 8 du 21 février 2002).

Les compétences

Compétence : capacité à mobiliser des ressources (savoirs, savoir-faire, savoir-être) devant une tâche ou une situation complexe

v

Dans une situation nouvelle, inattendue ou complexe, l'élève apprend à réfléchir et à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche ou un projet. L'élève mobilise et développe ainsi ses compétences.

v

Pour faciliter l'évaluation par compétence, le professeur peut choisir la ou les compétences qu'il souhaite développer et évaluer. En s'appuyant sur celles-ci, il peut construire sa séquence en proposant une situation complexe dans laquelle les élèves mobiliseront ces compétences.

Académie de Rennes, Jean-Christophe Dreno et Emmanuelle Vequeau, 2021

Compétence

« Analyser sa pratique », que recouvre-t-elle ?

« En effet, un élève compétent c'est également un élève ouvert à l'hétérogénéité des réponses possibles et curieux d'une confrontation avec les autres, élèves ou artistes. »

« Il peut montrer, présenter "facilement" son travail pour échanger et expliquer ses intentions. »

« Il est capable d'argumenter ses choix, capable d'avoir un regard critique et bienveillant envers sa production, celles de ses camarades et les œuvres rencontrées en classe. »

« Il est capable de curiosité pour les œuvres d'art. Il peut décrire une œuvre, repérer les intentions de l'auteur. Il peut ensuite construire du sens et s'exprimer sur l'œuvre. Il ne se pense pas étranger au monde de l'art. »

Mise en pratique

Au regard de ce que nous savons sur l'évaluation, que dire de cette organisation de l'évaluation ? Quels aspects positifs et quels aspects perfectibles ?

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/arts-plastiques/notions-et-programmes/notions/l-evaluation>

Mise en pratique

- Par rapport aux éléments observés dans les productions réalisées, quels seraient les principes généraux pour évaluer les compétences :
 - « S'exprimer, analyser sa pratique, établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité » et
 - « Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art »?

S'exprimer, analyser sa		pratique et établir une relation		avec celle artistes, s'ouvrir à l'altérité	
Prendre la parole devant un groupe pour partager ses trouvailles, s'intéresser à celles découvertes dans des œuvres d'art.	Je sais expliquer à la classe ce que j'ai fait et trouvé.	Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe.	Je sais décrire une réalisation en réutilisant un vocabulaire adapté	Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre	Je sais expliquer avec un vocabulaire adapté mes productions plastiques et analyser des œuvres artistiques Je suis capable d'interpréter une œuvre.
Formuler ses émotions, entendre et respecter celles des autres.	Je suis capable de s'exprimer devant une production - exprimer ce que je ressens. Je sais écouter et comprendre les émotions (ce que ressentent) de mes camarades.	Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation.	Je sais dire pourquoi j'ai procédé de telle manière	Établir des liens entre son propre travail, les œuvres rencontrées ou les démarches observées Expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires	Je réussis à trouver ce qui me rapproche ou m'éloigne des références artistiques, j'ai une démarche plastique Je sais expliquer ma démarche individuelle ou collective et j'accepte les critiques constructives sur mon travail.
Repérer les éléments du langage plastique dans une production : couleurs, formes, matières, support...	Je suis capable de décrire les couleurs, les formes, ... dans une production artistique.	Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art.	Je sais donner mon ressenti de façon claire et adaptée	Porter un regard curieux et avisé sur son environnement artistique et culturel, proche et lointain, notamment sur la diversité des images fixes et animées, analogiques et numérique	Je suis capable d'être curieux sur les démarches de mes pairs mais aussi des artistes. Je suis sensible aux œuvres numériques.

Se repérer dans les domaines		liés aux arts plastiques, être		sensible aux questions de l'art	
Effectuer des choix parmi les images rencontrées, établir un premier lien entre son univers visuel et la culture artistique.	Je suis capable de faire des choix entre les différentes références artistiques déjà vues. Je suis capable de relier mon travail avec une œuvre que j'ai choisie.	Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques.	Je suis ouvert d'esprit et je sais aller au-delà des préjugés	Reconnaitre et connaître des œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine national et mondial, en saisissant le sens et l'intérêt	Je suis capable de mémoriser des œuvres d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui et je suis capable d'en saisir le sens. J'ai de l'intérêt pour l'art
Exprimer ses émotions lors de la rencontre avec des œuvres d'art, manifester son intérêt pour la rencontre directe avec des œuvres.	Je suis capable de dire ce que je ressens devant une œuvre. Je suis capable de dire pourquoi elle m'intéresse.	Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain.	Je sais situer une œuvre dans la chronologie en fonction de sa technique	Identifier des caractéristiques (plastiques, culturelles, sémantiques, symboliques) inscrivant une œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique	Je suis capable de situer géographiquement et dans le temps une œuvre d'art.
S'approprier quelques œuvres de domaines et d'époque variés appartenant au patrimoine national et mondial.	Je suis capable de me souvenir d'une œuvre d'art d'époques différentes et d'en parler. Être capable de parler d'œuvres d'art de pays différents. Je suis capable de réutiliser ce que j'ai vu dans une œuvre.	Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.	Je sais décrire une œuvre et expliquer ce que je comprends	Proposer et soutenir l'interprétation d'une œuvre Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur	Je sais affirmer mes interprétations d'une œuvre d'art Je sais analyser des démarches d'artistes du point de vue du créateur mais aussi du public
S'ouvrir à la diversité des pratiques et des cultures artistiques.	Je découvre qu'il existe différentes pratiques. Je suis capable de regarder sans juger des œuvres d'autres pays et cultures.			Prendre part au débat suscité par le fait artistique	Je sais participer à une discussion sur la nature de l'art et sur le fait artistique avec des arguments et des exemples.

Mise en pratique

- Par rapport aux 4 compétences, trouvez comment décliner les compétences :
 - « S'exprimer, analyser sa pratique, établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité » et
 - « Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art »
- dans vos séquences ou celle d'un-e camarade (travail en binôme sur sa propre séquence ou sur celle échangée avec son-a voisin-e) ou à partir de l'exemple d'une fiche de séquence). Travail entamé à partir de la séquence de Léa et des travaux de ses élèves.